

# LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE SOUTIENT LES PROPRIÉTAIRES DANS LA RÉNOVATION

## RENOLUTION

C'est la stratégie régionale de rénovation des bâtiments portée par la Région de Bruxelles-Capitale avec un large réseau de partenaires.

## LES PRIMES RENOLUTION

Il existe des **Primes RENOLUTION** pour tout type de bâtiment et pour des profils variés : propriétaires occupants, bailleurs, locataires, syndicats, entreprises, gestionnaires de bâtiments... Les primes peuvent couvrir jusqu'à 50% du montant des travaux (en fonction de critères tels que les revenus ou la composition du ménage).

## LE CRÉDIT Ecoreno À TAUX RÉDUIT

Le **crédit Ecoreno**, développé par le Fonds du Logement, apporte une solution de financement à taux préférentiel pour la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique de votre logement, quelle que soit la nature des travaux.

## LES ACCOMPAGNEMENTS HOMEGRADE ET LE RÉSEAU HABITAT

Les conseillers d'**Homegrade** et du **Réseau Habitat** vous accompagnent gratuitement dans le cadre de vos rénovations. Vous trouverez les réponses à vos questions, et serez guidés étape par étape, sur le plan technique, administratif et des aides financières.

**50%** Jusqu'à 50% des **travaux remboursés**

Un **accompagnement personnalisé**



**0%** Un **crédit** à taux très avantageux

Une habitation correctement isolée consomme **4 fois moins** qu'une habitation mal isolée



**0800 35 270**  
**renolution.brussels**



# JE RÉNOVE J'ÉCONOMISE !

## PRIMES, CRÉDIT ET ACCOMPAGNEMENTS POUR LA RÉNOVATION À BRUXELLES



## RÉNOVER, POURQUOI C'EST UNE PRIORITÉ ?

En région bruxelloise, beaucoup de bâtiments sont anciens et mal isolés. Grands consommateurs d'énergie, ils sont responsables de plus de la moitié des émissions directes de gaz à effet de serre et de coûts de chauffage de plus en plus élevés.

### AGIR SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour limiter les effets du dérèglement climatique, la Région de Bruxelles-Capitale s'est engagée à réduire les émissions régionales de gaz à effet de serre (GES) de 47% d'ici 2030 par rapport à 2005. Nous devons **diviser la consommation moyenne en énergie par 3** dans les logements bruxellois pour arriver, d'ici 2050, au moins au niveau de performance énergétique moyen PEB C+.

### ÉCONOMISER SUR VOS FACTURES D'ÉNERGIE

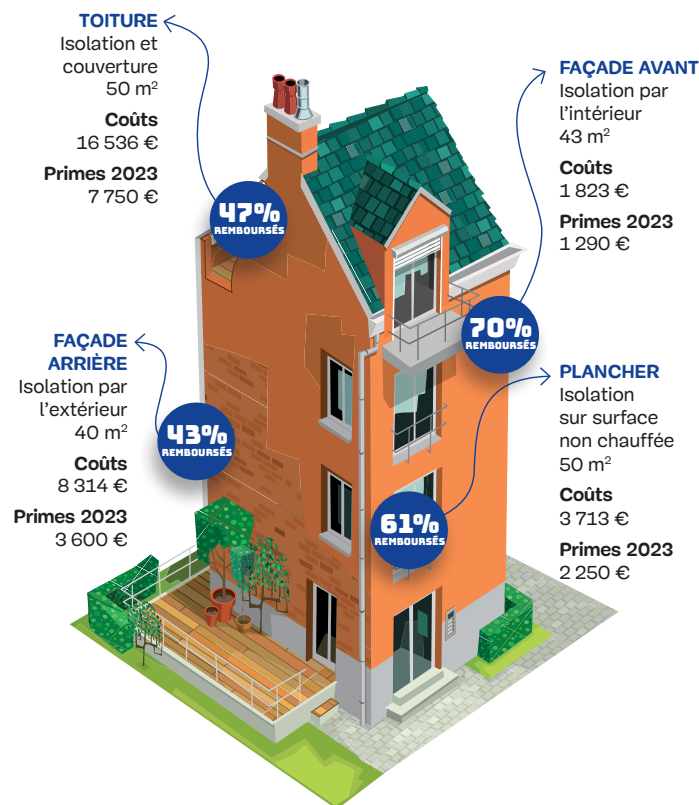
Face à l'augmentation des prix de l'énergie, une bonne isolation thermique reste le moyen le plus efficace de réduire ses consommations. Par exemple, l'isolation d'une toiture peut faire **baisser de 30% les frais de chauffage**.

### AUGMENTER VOTRE QUALITÉ DE VIE

Bien isoler son logement n'apporte pas que **du confort** : froid, humidité et moisissures ont aussi un impact sur la santé, spécialement pour les personnes âgées ou les enfants. Sans compter que certains chauffages d'appoint peuvent représenter des risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

## DES EXEMPLES CONCRETS

Chaque situation est unique\*, mais les exemples ci-dessous vous donnent un aperçu réaliste de l'apport des Primes RENOLUTION dans le cadre de rénovations à Bruxelles.



\* Le montant des primes varie notamment en fonction des revenus

## ET POUR LES COPROPRIÉTÉS ?

Le **Facilitateur Bâtiment durable** propose aux syndicats une assistance professionnelle gratuite et pluridisciplinaire pour répondre à des questions techniques qui concernent les projets de rénovation des immeubles en copropriété.

0800 85 775

facilitateur@environnement.brussels

## VOUS AVEZ DES LOCATAIRES ?

En améliorant la qualité de votre bien, vous augmentez sa valeur, son attrait locatif, et vous fidélisez vos locataires. En tant que bailleur, vous bénéficiez de **primes à des conditions intéressantes**, avec des remboursements au-delà de 50% des coûts de certains travaux. Enfin, n'oubliez pas que l'indexation des loyers est liée au niveau de performance PEB (au moins jusqu'au 13 octobre 2023).



## VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS LIÉS À VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Vous pouvez profiter des **Primes RENOLUTION** ainsi que du **prêt Energy&Reno** à taux préférentiel, avec un financement jusqu'à 150 000€. Le **Pack Energie** vous permet en outre de bénéficier d'un diagnostic et d'un accompagnement professionnel et gratuit pour faire des économies d'énergie dans votre bâtiment.